



Montréal, le 10 septembre 2025.

Chers parents,

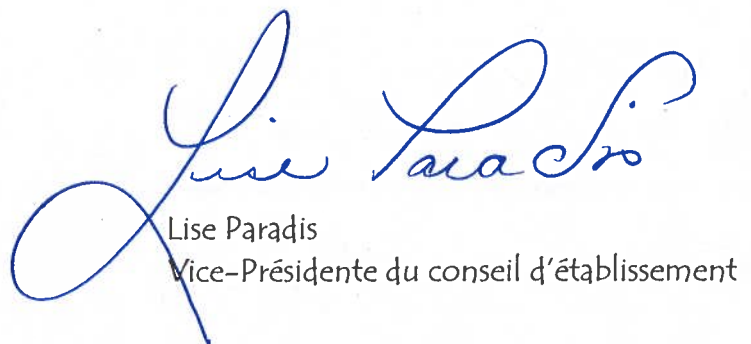
C'est avec plaisir que nous vous invitons à l'assemblée générale annuelle de l'école Georges-Vanier qui se déroulera le jeudi 18 septembre 2024 à 21h dans l'auditorium de l'école. L'assemblée générale se fera après les rencontres enseignants/parents (de 18h à 21h).

Nous aurons l'occasion de vous présenter le bilan du conseil d'établissement pour de l'année scolaire 2024-2025. Nous aurons également l'occasion de répondre à vos questions.

De plus, le conseil d'établissement pourra accueillir quatre nouveaux membres parents pour des mandats de deux ans ainsi que deux membres parents pour un an et deux substituts pour l'entièreté de l'année scolaire. Les élections se feront durant l'assemblée générale.

Votre collaboration avec l'équipe école et votre soutien sont essentiels au succès de votre enfant.


Guylaine Cool
Directrice


Lise Paradis
Vice-Présidente du conseil d'établissement



Georges-Vanier

Assemblée générale annuelle des parents
Avis de convocation

Endroit : École Georges-Vanier (auditorium)
Date : le jeudi 19 septembre 2025
Heure : 21h
Objet : Assemblée générale annuelle des parents

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue
2. Désignation d'un ou d'une secrétaire d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du compte rendu de l'assemblée annuelle précédente
5. Bilan du conseil d'établissement 2024-2025
6. Reddition de compte
7. Explication de la structure de participation des parents
8. Explication de la procédure d'élection
9. Élections
 - a. Nomination d'un secrétaire d'élections
 - b. Des nouveaux membres du conseil d'établissement (quatre postes de deux ans + 2 postes d'un an)
 - c. De deux substituts au sein du conseil d'établissement (pour l'année scolaire)
 - d. Du représentant au comité de parents CSSDM
 - e. Du substitut au comité de parents CSSDM
10. Formation de l'OPP
11. Période de questions
12. Levée de l'assemblée